

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

Vol. V

MONTREAL, 31 MARS 1894.

No. 12

HYPOCRITES ET SEPULCRES BLANCHIS

Nous n'aimons pas la polémique. Nous détestons les tristes querelles qui affaiblissent la presse et minent son influence.

Parfaitement convaincus de la justice de notre cause et de la justesse de nos convictions, nous allons de l'avant, droit devant nous, semant les idées, colportant les opinions nouvelles, épaillant les bribes de vérité que nous puisons dans nos profonds instincts de liberté.

Que nous importent les insultes et les criaileries ?

“On ne fait pas d'omelettes sans casser les œufs,” dit le proverbe, et il fallait bien nous attendre aux hurlements de la meute cléricale, aux malices des dévots, aux embûches des cafards et aux obscènes attouchements des Tartuffes.

Tout cela nous l'avions prévu, et nous sommes prêts à le supporter ; mais ce que nous n'admettrons jamais c'est que d'infectes hypocrites et de vilains petits jouisseurs, souteneurs ou soutenus, viennent jouer à la vertu sur notre dos.

Nous ne leur permettrons pas de poser aux anges gardiens et de nous calomnier pour redorer leur blason terni aux pourritures de la concussion et de l'orgie ministérielle.

Un journal de Québec, — journal qui se dit libéral, — a l'audace d'écrire l'autre jour ce qui suit :

Il n'y a pas de doute que des journaux comme le *Courrier du Canada* et la *Minerve* font cent fois plus

de mal à l'élément français-catholique que le CANADA-REVUE.

Le public est mis sur ses gardes pour ce qui concerne le CANADA-REVUE. Aussi il est en position de se protéger.

Halte-là, messieurs. Vous en avez menti.

De quel droit dites-vous que le CANADA-REVUE a fait du mal à l'élément français et catholique ?

Ceux qui ont fait du mal à la race et à la religion, nous les connaissons :

Ce sont les tripoteurs des Biens des Jésuites.

Ce sont les escamoteurs du denier des contracteurs, qui allaient souiller dans les immondes orgies New-Yorkaises la main qu'ils avaient fait baiser à leurs Jésuitiques bénéficiaires.

Ce sont les satrapes qui, gorgés de vin payé par le peuple, décachetaient, l'écume aux lèvres, les dépêches romaines et les communications pontificales.

Ce sont les boodlers, les écumeurs du budget, les fricoteurs de sacristie, les bénisseurs de cloches, les arroseurs de pierres angulaires.

Ce sont ceux qui ont fait servir l'argent volé à la province pour débaucher le clergé et soustraire des bénédictions sous de faux prétextes.

Les voilà ceux qui ont fait du mal à l'élément français et catholique.

Mais nous, qui n'avons jamais dit que la vérité, qui n'avons prêché que la vérité, qui n'avons invoqué que la raison, quel mal avons-nous pu faire ?

Nous avons sacrifié tout : argent, jeunesse, position, avenir pour proclamer d'une façon éclatante nos sentiments de réformateurs.

Pendant que d'autres roulaient les mauvais

lieux et couraient les boucans, nous avons consacré nos veilles, nos sueurs à un travail de lutte acharnée, de combat contre les éléments envahisseurs, et on nous accuserait aujourd'hui!

Et qui donc ?

Ah, parlons-en : parlez, parlez de foi, parlez de pureté du foyer, parlez d'honneur, parlez de respect intime à notre calomniateur!

Vous y perdrez votre temps.

Hypocrite et sépulcre blanchi vous êtes et vous resterez.

Après ces quelques lignes felleuses et empestées contre notre œuvre, vous avez beau vous écrier dans un numéro suivant :

Quel beau spectacle va se renouveler cet après-midi!

On va voir des milliers d'hommes, femmes et enfants " faire les stations," c'est-à-dire visiter à peu près tous les repaires de la ville.

Il n'y a rien qui impressionne les Protestants comme ce défilé silencieux et solennel.

Arrière, profanateurs !

Il n'y a rien qui dégoûte les Protestants comme de voir la religion catholique sous l'égide des gens aux mains sales, voilà ce qui rabaisse à leurs yeux les catholiques.

Lorsqu'ils ont vu transformer en petite chapelle l'officine de certain journal où se brocantaient les pots-de-vin, laïques et ecclésiastiques la honte leur est montée aux lèvres, non pas pour eux, mais pour nous.

Le voilà le mal, la voilà la ruine de l'élément français !

Que les vrais coupables comparaissent donc une bonne fois à la barre de l'opinion publique.

DUROC.

LE ROLE DE LA PRESSE

Il s'est fait beaucoup de tapage à Paris à propos du discours de M. Brunetière, à l'Académie, où celui-ci a fort malmené la presse contemporaine en lui refusant tout mérite littéraire.

Monsieur Brunetière est ce que l'on appelle en anglais un essayiste. Directeur de la *Revue*

des Deux Mondes, par suite des escapades de Buloz, il pontifie dans la revue à couverture saumon, où s'empilent les gloires académiques.

La littérature journalistique courante n'a, pour lui, point d'appas, aussi s'est-il exprimé comme suit sur son compte :

" Les journalistes ne se trompent pas, a-t-il dit, quand ils croient qu'ils n'écrivent pas plus mal, ou qu'ils écrivent mieux que beaucoup d'hommes qui se disent de lettres : j'en appelle aux lecteurs de Ponson du Terrail et de Pigault-Lebrun ! Pour les incorrections qui leur échappent dans la rapidité d'une improvisation continue, les néologismes dont ils abusent, les métaphores inattendues qu'on leur a si souvent reprochées, je n'y vois rien non plus qui les distingue de tant d'écrivains ; et quand il leur en échapperait encore davantage, vous le savez, messieurs, c'est le jargon moderne dont vous efforcez d'arrêter les progrès menaçants, mais qui règne, — doit-on le dire ? — à la tribune comme au barreau ; non seulement là, mais au théâtre, mais dans le roman, comme dans la presse même, et jusque dans la poésie.

" Mânes de Racine, fantômes errants de Lamartine et d'Hugo, que diriez-vous si vous pouviez parler ? et où, dans quelle autre enceinte, vous réfugiiez-vous si je lisais ici quelques-uns de ces vers inégaux, polymorphes et invertébrés, qu'admirent aujourd'hui nos jeunes gens ? Sur quelques poètes et quelques romanciers, — dont on serait tenté de croire qu'ils font consister le grand secret de l'art à n'être entendus que de la cabale, ou d'eux-mêmes, et d'eux seuls, — nos journalistes ont à tout le moins cet avantage d'être toujours tenus de se faire comprendre, et que le premier mérite qu'on exige d'eux, c'est la clarté.

" Mais comment y réussissent-ils ? de quelle manière ? à quel prix ? et s'il faut trop souvent commencer par mettre leur langage au ton de celui de la foule ? ou, pour guider l'opinion, s'ils doivent en essayer d'abord et en flatter les pires caprices, qu'y a-t-il de moins littéraire ? Je les prie de me bien entendre... Comme l'orateur politique, c'est aux intérêts et aux passions qu'il faut que le journaliste s'adresse ; et nos passions ou nos intérêts, mais surtout les moyens de les satisfaire, n'ayant rien que d'instable et de quotidiennement changeant, c'est ainsi que la presse est devenue l'esclave de l'actualité. Elle ne nous donne et nous ne lui demandons que des informations. Si le vaudeville qu'on jouait hier n'est qu'une insigne platitude, nous voulons pourtant qu'on nous en parle, — afin de n'y pas aller voir, — et nous ne permettons pas que le feuilletoniste se dérobe en considérations sur le théâtre de Favart ou de Collé.

" Nous ne souffrons pas que le chroniqueur nous fasse tort des moindres détails du crime ou du procès

dont la marquise, en son salon, n'est pas moins curieuse ou plutôt moins avide que la portière dans sa loge. Mais quels cris enfin ne pousserions-nous pas s'il tombait quelque part un ministère ou un fonds d'Etat, un 3 070, sans que notre journal eût l'air de rien savoir? Pardonnez-moi, messieurs, l'expression un peu familière : ce que nous demandons au journaliste, — son nom même l'indique, — c'est le "plat du jour," et nous exigeons qu'il nous le serve chaud! ou, en d'autres termes, — moins culinaires, plus académiques, — ce qu'il y a de transitoire, de passager, d'éphémère, ce qui périra demain avec l'occasion qui l'a vu naître, l'élément mobile ou relatif des choses, voilà ce qu'il s'agit pour lui d'attraper à la course et de saisir comme au vol, sans se préoccuper de savoir ce que le temps en conservera."

Inutile de dire le tolle soulevé par cette douche sur la tête de la fière corporation des journalistes parisiens.

Une avalanche non moins vigoureuse est tombée sur le chef du prude académicien.

Ce qui est plus drôle, par exemple, c'est que le pauvre homme qui est conspué à Paris comme trop bégueule et trop prude ne trouve même pas grâce devant nos confrères canadiens bien pensants, qui, sans le savoir, font chorus avec les étudiants les plus frondeurs et les plus tapageurs pour éreinter le panégyriste de Bossuet.

La *Vérité* publie une lettre d'un nommé Rondot, qui accable M. Brunetière de reproches, surtout, parce que, dit-il, il prend quelquefois ses idées dans Veuillot, mais il ne s'en vante pas.

Cela se conçoit.

Mais ce n'est pas tout.

Pauvre cervelle vraiment, dit-il, qu'une cervelle d'académicien! Savez-vous pourquoi M. Brunetière en veut encore à la presse? C'est parce que "tous ses organes ensemble et toutes ses forces conjurées, très capables, trop capables, de renverser un ministère — et un gouvernement s'il le faut, — ne le sont pas, hélas! d'empêcher la foule de désertter les théâtres pour courir aux cafés-concerts!"

Ma foi, ce n'est pas un grand crime que reprochait là M. Brunetière à cette presse parisienne.

Mais M. Rondot paraphrase cette remarque comme suit :

Voilà tout ce qu'a trouvé cet homme d'esprit, ce savant, ce prince de la critique, qui prétend par sa *Revue* régenter l'opinion dans les

deux mondes. Il voudrait — c'est une ambition vraiment trop modeste — ramener la foule des cafés-concerts aux théâtres. Alors la France serait sauvée!

On peut voir que c'était bien banal cette leçon, mais elle n'est toujours pas aussi cocasse que l'évocation du susdit Rondot, évocation que nous reproduisons ici :

O ombre de Veuillot! Pourquoi ne ressuscites-tu pas une heure seulement pour fouailler comme ils le méritent ces ineptes académiciens qui, en somme, n'ont rien dans le cœur, nulle conviction dans leur intelligence poseuse; pour leur apprendre que la presse, la vraie presse de Dieu et de la raison n'a qu'une mission, une seule, mais sublime, admirablement sainte et civilisatrice, celle de conduire les peuples à l'Eglise.

Oh! ombre de Tartuffe, pourquoi ne ressuscites-tu pas pour te mettre à la tête de la vraie presse suivant le cœur de l'ardivel?

"La presse n'a qu'une seule mission, c'est de conduire le peuple à l'Eglise!"

C'est ça; plus de journalistes, tous sacrilèges ou Petits Frères.

Voilà pourtant les inepties auxquelles on se livre lorsqu'il y a tant de choses utiles à traiter pour l'éducation du peuple.

A quelle bande d'infectes Jocrisses avous-nous donc affaire?

La presse, sachez-le, tas d'éteignoirs et de cafards, n'a qu'une mission, c'est d'enseigner à l'homme la liberté.

Dieu a donné la liberté à l'homme pour qu'il en jouisse dans sa plénitude, qu'il la conserve religieusement et qu'il la proclame fièrement.

La presse qui s'assujettit à l'Eglise abdique les droits dont la défense lui a été confiée, elle trahit la cause de l'humanité dont elle avait la charge, elle contrevient à la volonté de Dieu.

Ombres des grands génies du siècle, des penseurs de notre race, des libérateurs des nationalités, tressaillez dans votre tombe en voyant la clique cléricale affirmer dédaigneusement que l'arme d'émancipation la plus puissante de notre époque doit être rabaisée au rôle de pourvoyeur de sacristie.

EVEQUES DU DIABLE

Le rapprochement entre la République Française et le Pape fait le désespoir des cléricaux, qui ne savent où donner de la tête et à qui s'en prendre.

Le fameux discours de M. Spuller, le ministre des cultes, qui a proclamé l'existence dans le pays "d'un esprit nouveau" en opposition à l'anticléricalisme à outrance du parti radical, a le don de gêner considérablement les pécheurs dans les eaux troubles du cléricisme.

D'autant plus que le Pape n'a pas mâché son approbation, et, aussitôt après cette déclaration, le *New York Herald* contenait cette nouvelle :

Le Pape a prié le Nonce de Paris de remercier M. Casimir-Périer pour son récent discours à la Chambre française.

Le Pape a été enchanté des déclarations de M. Casimir-Périer et de M. Spuller.

"Voyez, disait-il à un cardinal, on a tant crié contre ma politique, on a prétendu que jamais elle n'aboutirait, et aujourd'hui le gouvernement républicain me donne raison en déclarant qu'il veut suivre, à l'égard des catholiques et du clergé, une politique de tolérance et de modération. C'est la première fois depuis que la République existe que la Chambre française entend un langage aussi libéral, et je puis me rendre cette justice que j'y ai contribué."

Aussi, le correspondant parisien de la *Vérité* s'écrie d'un air atrocement navré :

En résumé, la politique du Pape triomphe en France. Léon XIII a réussi à nous affranchir des partis politiques, et de plus il nous a donné un programme social qui a trouvé d'éloquents et fidèles commentateurs. Je ne suis pas éloigné de conclure comme l'*Unicors* : " Désormais nous pouvons parler d'avenir ! " Ah ! si nous avions un épiscopat compact, ferme, dévoué aux doctrines pontificales, attentif à la consigne du Pape ! La grande plaie la voilà ! Nos évêques sont choisis par des francs-maçons ; et quand je vois dans nos antichambres épiscopales, surtout dans l'antichambre de l'horrible Dumay, directeur des cultes, et haut gradé dans les loges, de petits abbés ambitieux et tarés qui dirigent certains diocèses, qui disent couramment : " J'ai vu Dumay, mon ami Dumay ; Dumay est pour moi ! " je ne puis me défendre de plaindre le Pape à qui l'on ne présente guère que de tels sujets, et de trembler pour l'avenir de l'Eglise de France !

Mais ce qui est bien amusant, c'est qu'en

même temps que paraissait cette insolente sottise sur la fréquentation des bureaux du ministère par les membres du clergé, un journal parisien donnait la nouvelle suivante :

M. Spuller a reçu, hier, Mgr d'Hulst, qui se présentait pour la première fois aux audiences du ministère de l'instruction publique.

Cette visite n'a pas laissé de produire une certaine émotion dans le personnel extra-laique de la rue de Grenelle.

Pas chanceux, le correspondant de la *Vérité*.

Mais il prend sa revanche sur les évêques.

C'est haut la main qu'il les traite, allez.

Lisez, et jugez :

Des évêques francs-maçons ! voilà ce que la secte veut : je crains qu'elle ne l'obtienne. Déjà dans tel diocèse que je citerai quand on voudra, la direction des francs-maçons bien déclarés serait moins dangereuse que celle qui est imprimée. On les connaîtrait du moins, et l'on saurait à quoi s'en tenir. Si l'évêque n'appartient pas aux loges, ce sont les loges qui lui intiment le mot d'ordre. Et quand nous signalons — discrètement — ces menées, quand nous rappelons qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, des jeunes gens d'avenir dans l'Eglise nous répondent d'un air narquois : *Omnis potestas a Deo*, soulignant le mot *omnis*. Ils indiquent nettement que pour arriver ils se soumettraient au diable.

Le diable aussi est une puissance.

C'est cela, n'est-ce pas, les évêques du diable !

Comme vous y allez, messieurs les orthodoxes.

Quelle bonne mine vous faites, messieurs les cléricocos dégomés, et quelle joie de voir vos larges faces attraper soufflets sur soufflets des chefs que vous nous avez appris, à nos dépens, à respecter !

Chaque nouvelle encyclique, chaque lettre pontificale est un vigoureux coup de pied dans les œuvres basses des Tardivel et Chapais, les insulteurs de la France.

On ne peut pas dire qu'ils reçoivent la correction de bon cœur, mais, tant mieux, leur colère n'en est que plus risible.

Avec quelle satisfaction on les voit se tordre sous les calottes, et envoyer les évêques au diable !

Du calme, messieurs les castors. Vous en verrez bien d'autres.

LES ECOLES CATHOLIQUES

On sait que nos établissements religieux d'éducation ont très habilement exploité un article paru dans l'*Inter-Océan* de Chicago, et dans lequel le chanoine Bruchesi était l'objet des éloges les plus chaleureux.

L'*Inter-Océan* nous a été signalé comme un organe spécialement bien disposé à l'égard des écoles catholiques, aussi croyons-nous que personne ne nous blâmera de traduire de ce journal la dépêche suivante, qui jette un jour curieux sur les écoles paroissiales :

Sioux Falls, S. D., 11 mars. — La population de cette ville, et particulièrement l'élément catholique, est très excitée à propos de la brouille qui existe entre un prêtre local, le Père Nolan, et la mère St. Stanislas supérieur de l'école paroissiale.

La difficulté remonte à 1889, lorsque sur la recommandation de l'évêque du diocèse, Mgr Marty, et sur un mandat de la Convention de Baltimore, une école paroissiale fut établie ici sous la direction de la mère St. Stanislas, de l'ordre des Ursulines, et de plusieurs autres sœurs du même ordre. D'abord, presque tous les enfants catholiques de l'endroit furent envoyés à cette école ; mais plus tard, lorsque les dépenses devinrent une charge pour les parents qui avaient à payer leur part proportionnelle pour l'entretien des écoles publiques, il se fit un effort pour abolir l'école. Ce fut là le commencement de la difficulté.

Les sœurs désiraient comme l'évêque Marty que l'école continuât. Le curé, lui, était au nombre des opposants de l'école, pour des raisons autres que des raisons financières. La mère St. Stanislas essaya alors de faire déplacer le curé, mais cela ne réussit qu'à accentuer la rupture et à former deux partis : le curé et la paroisse contre l'évêque et les sœurs. Finalement, le père Nolan donna ordre à plusieurs familles de retirer leurs enfants de l'école, ce qui fut fait. Le 2 janvier le père Nolan et douze membres influents de son église se rendirent à la résidence de l'évêque où les sœurs étaient présentes, et proféra contre leur moralité et leur conduite de graves accusations, en signalant plusieurs circonstances spéciales qui, disaient-ils, étaient de notoriété publique. La mère St. Stanislas nia tout et expliqua tout. Alors l'évêque dit au curé et à ses paroissiens qui l'accompagnaient que leurs accusations n'avaient pas pu être établies, et que les sœurs continueraient à conduire leur école comme par le passé.

Le 14 février le père Nolan dénonça de l'autel l'école et les sœurs. Il dit de ces dernières : "Ces femmes qui portent l'habit des saintes femmes ne sont pas des saintes. Elles ne sont pas compétentes pour enseigner dans aucune école. Il y a parmi elles des novices, et je regrette pour celles-ci d'avoir à parler comme je le fais, mais les autres sont moralement

indignes d'instruire vos enfants, et je vous défends de les envoyer à leur école."

La mère St. Stanislas demanda à l'évêque de l'exonérer et de forcer le curé à se rétracter. L'évêque refusa, et la mère St. Stanislas partit immédiatement pour Washington et Baltimore, où elle raconta l'histoire à Mgr Satolli et au cardinal Gibbons. Elle est revenue vendredi dernier avec la lettre suivante qu'elle dit écrite par Mgr Satolli : "Les sœurs Ursulines de Sioux Falls, dont la mère St. Stanislas est la supérieure, sont autorisées à continuer leur école privé et y recevoir des élèves, pourvu qu'elles aient l'autorisation de l'Ordinaire. La dite école des Ursulines de Sioux Falls est recommandée au zèle du rév. pasteur et à l'intérêt des fidèles en général."

Les sœurs prétendent aussi que l'archevêque a envoyé au père Nolan un ordre péremptoire de retirer ses accusations contre la réputation des sœurs, de rétablir l'école paroissiale et de l'appuyer de son influence. Le père Nolan refusa d'obéir avant d'avoir été appelé à rendre son témoignage. La paroisse supporte pratiquement le curé dans cette dispute. On s'attend à ce qu'un autre prêtre soit envoyé pour faire une enquête et rédiger un rapport à l'archevêque Satolli.

Nous comprenons que si Mgr Satolli a devant lui bien des histoires de ce genre, il ne soit pas fou des écoles paroissiales.

CATHOLIQUE.

JOURNAL CATHOLIQUE INTERDIT

La lettre suivante a été lue dimanche dernier dans toutes les chaires des églises catholiques de St. Louis, Missouri :

Au Révérend Clergé de l'archidiocèse de St. Louis.

Révérend cher Monsieur,

Le *Western Watchman* et sa reproduction, le *Sunday Watchman*, journal hebdomadaire, rédigé par le rév. père D. S. Phelan et publié dans cette ville, et prétendant être dévoué "aux intérêts de l'église catholique dans l'Ouest," est reconnu par nous un journal parfaitement impropre à être introduit dans nos familles catholiques. Nous le considérons comme subversif à la discipline ecclésiastique, et même dangereux pour la foi de notre population catholique. Par suite nous nous croyons tenu de les prévenir contre son influence funeste et de leur conseiller de ne lui donner ni appui ni encouragement.

Comme le rév. rédacteur ne tient aucun compte de nos admonestations, mais nie et défie notre autorité en la matière, nous croyons de notre devoir solennel comme gardien des intérêts de l'église de mettre en garde publiquement par les présentes les fidèles qui sont sous votre charge contre un journal qui prétend

faussement être l'interprète de la doctrine catholique
Il vous est ordonné de lire cette lettre à toutes les
messes dans votre église le premier dimanche qui
suivra sa réception.

Très fidèlement à vous en Jésus-Christ

JOHN J. KAIN.

Archevêque, coadjuteur et administrateur

Le journal américain de Détroit auquel nous
empruntons cette circulaire la fait suivre des
réflexions suivantes :

Ceci est un coup droit officiel porté au père Phelan
à cause de sa défense du père Corbett contre l'évêque
Bonacum du diocèse de Lincoln. C'est un échan-
tillon de la loi ecclésiastique, et cela devrait servir à
montrer au peuple le danger de laisser l'élément
clérical mettre la main sur les rênes du pouvoir. Le
seul crime du père Phelan est d'avoir osé élever la
voix contre ce qu'il considérait être une injustice.
Le résultat est sa ruine ecclésiastique et financière.
Mais Mgr John J. Kain a cependant oublié un détail
dans cette affaire, c'est qu'il a donné prise à une action
pour des dommages considérables, et le père Phelan
va certainement donner à son supérieur ecclésiastique
une dose de bonne loi américaine qui sera une leçon
pour tous les autres dictateurs ecclésiastiques en herbe,
et leur apprendra que le boycottage est un instrument
infernal du moyen âge que les Américains ne sont
pas disposés à tolérer maintenant.

Comme on peut en juger par ce qui précède
la cause du CANADA-REVUE va avoir son pendant
de l'autre côté des lignes, et là aussi les tribu-
naux seront appelés à décider si les autorités
ecclésiastiques ont le droit de ruiner impunément
les individus ou les entreprises qui n'ont
pas le bonheur de leur plaire, et si une diver-
gence d'opinions dans des questions d'apprécia-
tion ou de croyance leur donne le pouvoir de
signaler des citoyens au mépris et à la vindicte
publics, au plus grand détriment de leurs intérêts
privés.

JUSTUS.

LE PROCÈS DE JEANNE D'ARC

On ne saurait amasser trop de matériaux dans
cette question pour montrer le pas énorme que
le pape Léon XIII a fait, en décidant l'Église
à revenir sur le crime qui avait été commis en
son nom.

A quoi bon cacher la vérité? Pourquoi dimi-
nuer la grandeur du sacrifice que s'impose

l'Église en condamnant enfin ceux des siens qui
avaient accompli cet acte inhumain?

Avouons donc de grand cœur l'erreur com-
mise; la réparation n'en sera que plus éclatante.

Si l'on en croit un des assesseurs du procès,
Jeanne aurait dit "qu'en certains points elle n'en
croyait ni évêque, ni pape, ni personne; que ce
qu'elle avait, elle le tenait de Dieu" (*non crederet
nec prelati suo, nec pape, nec cuicumque, quia hoc
habebat à Deo*). "La question du procès se
trouva ainsi posée, écrit Michelet, dans sa sim-
plicité, dans sa grandeur, le vrai débat s'ouvrit:
d'une part l'Église visible et l'autorité; de
l'autre l'inspiration attestant l'Église invisible. . .
Invisible pour les yeux vulgaires, mais la pieuse
fille la voyait clairement, elle la contemplait sans
cesse et l'entendait en elle-même, elle portait en
son cœur ces saintes et ces anges. . . Là était
l'Église pour elle, là Dieu rayonnait. Tel étant
le débat, il n'y avait pas de remède; l'accusée
était perdue d'avance. L'Église militante est
une Église armée, armée du glaive à deux tran-
chants, contre qui? apparemment contre les in-
dociles, contre ceux qu'elle accuse d'hérésie."

Aussi le procès d'abord défini d'après cette
donnée: *procès de magie*, devint-il bientôt *procès
d'hérésie*. Et ni l'Université, ni les évêques qui
tenaient pour le roi de France, ni le pape, ni le
concile qui avaient autorité au-dessus du grand
inquisiteur et du tribunal ecclésiastique de
Rouen, ne firent rien, n'écrivirent une ligne pour
sauver la libératrice de la France, ni même pour
réserver leur droit de cassation.

L'évêque de Lisieux, consulté, opina "que
les révélations de Jeanne pourraient lui avoir été
dictées par le démon, ajoutant qu'elles pouvaient
être aussi de simples mensonges, et que, si elle
ne se soumettait à l'Église, elle devait être jugée
schismatique et véhémentement suspecte dans
la foi."

L'évêque de Coutances écrivit à l'évêque de
Beauvais qu'il la jugeait "livrée au démon, par-
ce qu'elle n'avait pas les deux qualités qu'exige
saint Grégoire, la vertu et l'humanité (!) et que
ses assertions étaient tellement *hérétiques* que,
quand même elle les revoquerait, il n'en faudrait
pas moins la tenir sous bonne garde."

Le grand tribunal théologique du temps, l'Université de Paris, décida, sur l'avis de la Faculté de Théologie, que cette fille était livrée au diable, impie envers ses parents, altérée de sang chrétien, etc." L'Université écrivait en même temps aux papes (il y en avait deux, alors, qui se disputaient la tiare), aux cardinaux, au roi d'Ang'leterre, louant l'évêque de Beauvais, et déclarant "qu'il lui sembloit avoir été tenue grande gravité, sainte et juste manière de procéder et dont chacun devoit être bien content."

Pendant que, sur ces conclusions, on se préparait à la brûler, un prêtre, qui se disait prisonnier et du parti de Charles VII, gagnant ainsi la confiance de Jeanne, l'infâme Loyseleur, le Judas de cet autre Gethsémané, recevait sa confession, "et, pendant ce temps, des notaires cachés écoutaient et écrivaient. Quand on délibéra si elle serait *mise à la torture* (cruauté bien inutile, puisqu'elle ne niait ni ne cachait rien), il ne se trouva que deux ou trois hommes pour conseiller cette atrocité, et le confesseur *fut des trois!*"

Le matin de son supplice. Cauchon lui envoya un autre confesseur, frère Martin l'Advenu, "pour lui annoncer sa mort et l'induire en pénitence." Et, quand il annonça à la pauvre femme le genre de mort dont elle devoit mourir ce jour-là, elle commença à s'écrier douloureusement, se détendre et arracher les cheveux; "Hélas! me traite-t-on ainsi horriblement et cruellement que mon corps, net en entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres! Ha! ha! J'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée. . . Oh! j'en appelle à Dieu, le grand juge, des torts et ingravances qu'on me fait!"

L'effroyable cérémonie de son supplice commença par un sermon. Maître Nicolas Midy, une des lumières de l'Université de Paris, prêcha sur ce texte édifiant: "Quand un membre de l'Eglise est malade, tout le corps est malade." Cette pauvre Eglise ne pouvait guérir qu'en se coupant un membre et en livrant au feu le membre gangrené. Il concluait par la formule: "Jeanne, *allez en paix*; l'Eglise ne tu plus *tede* défendre."

Sainte mère Eglise! . . . Lorsque la noble martyre, livrée à ses bourreaux comme "schismatique, hérétique, relapse et vouée au diable," aperçut l'évêque Cauchon, elle lui dit ces seuls mots: "Evêque, je meurs par vous!"

Cette parole, par-dessus la tête de l'évêque de Beauvais, atteignait, avec lui, comme on vient de le voir, tous ses complices et l'Eglise elle-même qui la rejetait de son sein.

Le décret de la Congrégation des Rites efface aujourd'hui la tache sanglante qui marquait au front les successeurs des bourreaux. Réjouissons-nous de cette justice tardive, et glorifions celui qui a provoqué ce grand mouvement, mais n'oublions pas que c'est Jeanne Darc qui est réhabilitée et non pas ses assassins.

FRANC.

INTERROCATOIRE

Je suis trop mortellement ennemi du pharisaïsme pour faire étalage des pénitences que je me suis imposées durant la semaine sainte; aussi n'en parlerai-je pas. Mais ces vacances m'ont permis de fouiller certaines affaires fort intéressantes, au sujet desquelles il me sera loisible de poser quelques questions à M. U. E. Archambault, principal de l'école du Plateau et vice-surintendant de l'Instruction publique.

Je serais désolé d'affliger M. U. E. Archambault ou de l'embarrasser par des questions indiscrettes; aussi je veux lui laisser toute liberté de répondre ou de ne pas répondre à mes questions. S'il juge convenable de demeurer muet, soit: je prendrai volontiers la peine d'interpréter son silence.

Est-il vrai, M. U. E. Archambault, que l'on impose des taxes directes aux instituteurs et institutrices sous vos ordres, afin d'offrir une bourse de retraite à M. le surintendant de l'Instruction publique?

Est-il vrai, M. U. E. Archambault, que vous convoitez la succession de M. Gédéon Ouimet?

C'est une noble ambition, et je me serais bien gardé de vous poser la question, si elle n'en entraînait une autre, celle-ci:

Dans l'affirmative, pourriez-vous nous dire, M. U. E. Archambault, si vous avez fait des études spéciales pour remplir ces graves fonctions, ou si vous êtes resté fidèle à la belle indépendance scientifique et littéraire qui a fait votre réputation?

Si ma question est impertinente, passez outre, Monsieur le principal.

Est-il vrai, M. U. E. Archambault, qu'un gros fonctionnaire de l'Instruction publique, malgré les emplois lucratifs qu'il cumule, reçoit \$1,200 par an, distraites du fonds de pension des instituteurs?

Dites-nous donc, s'il vous plaît, M. U. E. Archambault, quel est le dispensateur de ces pensions de retraites? Et dites nous s'il est vrai qu'il s'écoule parfois des années avant que l'on ait pu attribuer à un malheureux l'obole qui doit l'empêcher de crever de faim, après avoir usé sa vie dans l'enseignement?

Pouvez-vous nous apprendre, M. U. E. Archambault, les raisons valables qui ont retardé la publication du rapport de l'Instruction publique pour 1893? et voudriez-vous mettre le comble à votre complaisance en nous fournissant quelques détails financiers sur le fonds de pensions des instituteurs de la province?

Je reconnais que toutes ces questions sont fort indiscrettes, mais j'insiste quand même pour avoir les réponses, car je suis persuadé que le public ne sera pas fâché de savoir si un fonctionnaire peut percevoir et ajouter à son traitement, en pleine activité de service, une pension de retraite à laquelle sa mise au repos seule lui donne droit.

J'espère aussi que M. U. E. Archambault nous fera savoir à la suite de quel miracle ce même fonctionnaire, qui jouit, aux dépens des humbles, d'une faveur à laquelle il n'a pas droit, peut retarder indéfiniment la liquidation de la modeste pension d'une vieille institutrice?

Nos questions n'iront pas plus loin cette semaine. Nous attendons impatiemment les réponses de M. U. E. Archambault, réponses que nous reproduirons fidèlement.

Et afin que M. U. E. Archambault soit tout à fait à son aise, nous nous engageons formellement à ne pas imprimer ses fautes d'orthographe et de français.

LUPUS.

LE CLERGE ET LE THEATRE

Toute la gente cléricale du Canada jette feu et flammes à propos du théâtre. L'ouverture de l'Opéra Français a été le signal d'une recrudescence de paroles virulentes contre les débordements du siècle. Nous avons laissé passer l'orage en tendant le dos comme les canards sur l'étang. Nous savons parfaitement à quoi nous en tenir sur la moralité du théâtre, les leçons qu'on y reçoit, les avantages et les inconvénients qu'elles comportent. Nous n'avons certainement pas

besoin des appréciations ni des opinions de M. le vicairé Un Tel pour savoir ce qui est bien ou mal. On a pu voir d'ailleurs par certains articles du CANADA-REVUE que nous avons les mœurs au moins aussi chatouilleuses que celles de ces fameux moralistes.

D'ailleurs, il ne faut pas s'effaroucher outre mesure de ces grandes protestations de vertu. Il n'a pas manqué d'occasions où nous avons vu, de nos yeux vu, au Théâtre Français, de jeunes abbés qui semblaient prendre un plaisir extrême aux divertissements les plus pimentés. Nous ne leur reprochons pas, mais nous avons le droit de ne pas goûter les réprimandes qui nous sont adressées trop exclusivement.

Au Canada, au moins, les prêtres que nous avons vus au théâtre s'y présentaient assez ouvertement sans déguisement et avec une certaine crânerie.

Mais il n'en est pas de même partout, et dans certaines contrées où le pouvoir cléricale n'est pas aussi étouffant qu'ici, il leur faut prendre plus de précautions, et ce n'est que sous des déguisements que les ecclésiastiques osent pénétrer dans les salles de spectacles.

Il nous arrive à ce sujet une histoire très amusante qui vient de se passer au grand théâtre de Bordeaux. On sait qu'à la suite des attentats anarchistes de grandes précautions sont prises à Paris et dans les grandes villes de France, pour protéger les lieux de réunions publiques, et que les individus suspects sont surveillés de près.

Pendant une représentation de *Carmen* au Grand Théâtre de Bordeaux, deux détectives remarquèrent un grand jeune homme à l'air gauche, aux vêtements mal ajustés, qui s'approchait des stalles d'orchestre. Ils l'examinèrent attentivement lorsqu'il s'assit, et ils remarquèrent qu'il portait une perruque et probablement des favoris faux. La preuve était suffisante pour faire soupçonner le jeune homme d'être sinon un anarchiste, au moins un personnage dangereux, et il fut prié poliment de suivre les détectives au bureau de police du théâtre.

Il obéit timidement et en hésitant, et fut amené en présence d'un commissaire, qui lui fit enlever sa perruque et ses favoris, qui étaient faux, comme le supposaient les détectives.

Privé de son appendice capillaire, le jeune homme se trouva être non pas un terrible anarchiste, mais bien un jeune curé d'une paroisse locale. Il expliqua qu'étant passionnément amateur de musique, sacré et profane, il avait résolu de venir entendre l'œuvre de Bizet. Comme il ne pouvait pas entrer en costume, il avait acheté la perruque, les favoris et un habillement d'occasion, grâce auxquels il se préparait

à passer une bonne soirée lorsque les détectives intervinrent.

Le jeune prêtre dut se retirer et rentrer chez lui très désappointé de l'indiscrétion des policiers.

Heureusement que nos vicaires dilettantes n'en ont pas autant à redouter à Montréal.

VIRTOUSE.

EVEQUES POURSUIVANTS

Nous lisons dans la *Fraternité* :

— La question du rétablissement des Jésuites en Allemagne est à l'ordre du jour dans tout l'empire. Des assemblées se forment et délibèrent pour ou contre ; les journaux politiques et religieux sont remplis d'articles dont quelques-uns apportent des éléments nouveaux à la discussion. A Strasbourg, M. le pasteur Muller, de Munster, a fait au temple Saint-Nicolas une conférence sur les Jésuites en Alsace, ce qui lui a attiré des poursuites judiciaires, sur la plainte de l'évêque, sous prétexte d'attaques contre un culte reconnu.

Et au Canada, on prétend que nous n'avons pas le droit de poursuivre les évêques !

L'EGISTE.

MES PARADIS

Jean Richepin, l'auteur des *Blasphèmes*, vient de faire paraître une œuvre nouvelle, *Mes Paradis*, où l'on retrouve toute sa fougue, son brio, bien que les tendances soient diamétralement opposées.

C'est une œuvre toute de tolérance, où nous trouvons parmi les perles de cet écrivain le bijou que voici :

L'ENFANT

Qu'a donc le cher mignon à s'agiter ainsi ?
Chacun veut le calmer ; mais nul n'a réussi,
Ni le père orgueilleux de sa science vaine,
Ni grand'mère chantant le *son, son, vène, vène*.
Il crie, il pleure, il tord ses bras ; de ses pieds nus
Il gesticule ; il a des chagrins, inconnus
Même de la maman, l'interprète divine
Qui comprend tout, et tout explique, et tout devine.
Ce sont de grands chagrins, bien qu'ils n'aient pas de nom.
Inexprimables, certe. Inconsolables ? Non.
La mère en souriant découvre sa poitrine.
Au bout du sein, bouton de rose purpurine,
Tremble, blanche rosée, une goutte de lait.
A la voix de l'enfant d'avance elle y perlait.

Lui, comme une églantine ouverte, tend sa bouche.
Et sitôt que la rose à l'églantine touche,
C'en est fini des cris, des pleurs, des grands chagrins.
La mère le couvant de ses regards sereins,
Lui verse avec son lait l'oubli. Son souffle calme
S'épand dans l'air ainsi qu'au rythme d'une palme
Et chasse, en l'éventant d'un mouvement léger,
Tous ces noirs papillons qu'il sentait voltiger
Confusément autour de lui d'une aile obscure.
Ah ! maintenant, ni d'eux, ni de rien il n'a cure.
Il est tout au bonheur qu'il boit béatement.
Ses yeux levés et doux sont en plein firmament
A contempler les yeux de sa mère. Il se presse
Contre elle. Ses doigts lents, à la vague caresse,
Vont, viennent, sur le sein élastique et neigeux,
Et semblent y frôler, pour les mystiques jeux
D'un ballet d'anges dans les célestes concordes,
Une harpe de rêve aux invisibles cordes.
Et rien, ni le profond délire de l'amant
Lorsque l'aimée et lui se fondent ardemment
Dans le baiser qui fait de deux êtres un être,
Ni la voluptueuse ivresse qui pénètre
Une vieille dévote attablée au saint lieu,
Sentant son corps s'unir au corps même de Dieu,
Ni le ravissement d'un saint dont les prunelles
Voient déjà resplendir les lampes éternelles
Et s'emplissent de leurs extatiques clartés,
Rien n'est heureux autant que ces doigts écartés,
Que cette bouche en fleur suçant la fleur de vie,
Et que ces yeux mouillés de tendresse assouvie
Comme si, cependant que l'enfant prend son lait,
Dans son cœur tout le cœur de sa mère coulait !

JEAN RICHEPIN.

THEATRE FRANCAIS

CHRONIQUE

Après le temps de marasme de la fin du carême, le théâtre français a fait sa réouverture lundi avec la *Fille du Tambour-Major*.

Le nombre des spectateurs et la composition de la salle me laissent supposer que les autorités ecclésiastiques, en ce temps pascal, ne se sont pas montrées trop sévères à l'égard du théâtre.

Maintenant que l'on connaît en haut lieu la parfaite innocuité du théâtre français, on le laisse vivre paisiblement, et l'on a bien raison.

Non seulement le clergé semble avoir renoncé à l'idée de chasser le théâtre français de Montréal, mais il paraît vouloir l'encourager par des adaptations et des imitations fort louables.

Ainsi j'ai sous les yeux un programme annonçant un spectacle extrêmement varié, qui sera exécuté le mardi, 10 avril, dans la nouvelle chapelle du T. S.

Sacrement. Il y aura du chant, du piano, du violon, de la mandoline, de la comédie, de l'opérette, de la déclamation, etc.

Ces différents exercices sont peut-être un peu profanes pour être exécutés dans une chapelle, mais du moment que cette délicieuse soirée n'est pas gratuite, il n'y a aucun inconvénient à assimiler un sanctuaire à un théâtre dès qu'il y a une bonne œuvre au fond.

Seulement, à l'avenir, les organisateurs d'une fête semblable feront bien de s'inspirer aux bonnes sources avant de rédiger leur programme. Ils éviteront ainsi des naïvetés comme celles-ci :

Duo de piano, chœur de chant, solo de chant, chœur des mandolines, déclamation, etc. Si la fréquentation du théâtre français était plus habituelle, personne n'aurait jamais l'occasion de relever pareilles chinoïseries sur un programme français de manifestations artistiques françaises.

Je compte que mes lecteurs me pardonneront cette digression en faveur de mon intention, qui est de faire une réclame gratuite à l'œuvre utile que l'on poursuit en appliquant les profits d'un grand bazar à l'achèvement d'une chapelle indispensable.

* * *

Pour en revenir à la soirée de réouverture du théâtre français, je ne puis que résumer l'opinion générale : La représentation a été, de tous points, excellente ! Tout a marché d'une façon irréprochable. Au dernier tableau, la fanfare, dans la coulisse, a attaqué en mesure et défilé sans la perdre. Ce qui est à peu près phénoménal.

M. Giraud s'est surpassé ; il a su émouvoir des hommes qui se piquent d'être cuirassés contre la sentimentalité. Sa rencontre avec Margot sous les habits d'une duchesse, ses inquiétudes impatientes au sujet de l'enfant, ses angoisses dans un moment de doute, et, enfin, la réaction, c'est-à-dire un sanglot de terreur à la pensée de la catastrophe qui aurait pu se produire, tout cela a été rendu avec une vérité simple et saisissante. Le talent vrai n'a pas besoin d'éclats inutiles. Lorsque l'artiste en scène sait faire partager au public les sensations du personnage qu'il représente, il a le droit d'être fier des applaudissements qu'il reçoit car, dans ce cas, c'est un tribut qu'il arrache à l'admiration des spectateurs.

MM. Montfort, Valdy, Bisson et Merville ont concouru, chacun dans son emploi et avec un égal mérite, au succès de la représentation.

Quant aux dames, il suffit de dire que les trois rôles étaient tenus par Mmes Blonville, Hosdez et Loys.



M. MONFORT

Nous donnons aujourd'hui le portrait de M. Montfort, en priant nos lecteurs de considérer que des difficultés matérielles, insurmontables pour un journal à tirage unique, nous empêchent de reproduire les photographies avec plus de perfection. Ce n'est pas notre faute, c'est la faute de l'industrie qui n'a pu encore parvenir à fixer la photogravure, par un seul tirage, sur du papier ordinaire.

Le portrait de M. Montfort, tel que nous le reproduisons, donne une idée de ce qu'est notre sympathique artiste : C'est un puissant.

Puissant par la force musculaire, puissant par la jeunesse, puissant par le talent.

Ah ! par exemple, ce n'est pas un puissant mélancolique et morose : il rit comme il chante et il chante comme il rit.

M. Montfort, que sa famille destinait à la peinture, a vu, comme bien d'autres, sa vocation contrariée à son début. Après avoir brillé trois fois sur le palmarès du conservatoire de Nantes, sa ville natale, il voulut entrer au théâtre, mais sa famille lui signifia d'avoir à renoncer à cette folie. M. Montfort reprit sa palette en soupirant, demeura fils soumis, chanta dans les églises, les concerts de charité, et attendit les événements.

Cinq ans plus tard, en 1883, M. Montfort se rendit à Paris, où une circonstance fortuite le mit en relations avec le directeur du théâtre Lyrique populaire, M. de Lagrenet. Celui-ci proposa à M. Montfort de

faire partie de sa troupe. C'était pour un débutant une occasion superbe de se produire à Paris. Mais la famille en curait inflexible.

M. Montfort, emballé par l'idée de faire partie d'une troupe parisienne sur une scène bien cotée artistiquement, fut d'une éloquence telle que la famille céda.

M. Montfort, pour complaire à ses parents à qui il devait du reste une concession, débuta sous le nom *Monti* dans le rôle de Ganelon de *Roland à Roncevaux*, puis dans un opéra-comique *Le Protocole*.

Le théâtre lyrique populaire tomba honorablement, mais M. Montfort était lancé.

La place me manque pour indiquer les rôles qu'il a chantés et les villes qu'il a parcourues; mais cela importe peu. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir si nous le conserverons jusqu'au mois de mai et si nous pouvons l'espérer l'année prochaine.

Je consulterai là-dessus un petit génie qui m'accorde parfois ses complaisances, et je ferai part à mes lecteurs de la communication qu'il voudra bien me faire.

*
*
*

Mercredi soir on donnait *La Périchole*, au profit de Mme Blonville. Mais on a tant lassé le public avec les représentations à bénéfice, que celle qui, par son talent et par sa grâce, méritait une salle bourrée n'a pu réunir que les habitués ordinaires. Cela lui a constitué un groupe imposant d'admirateurs, c'est vrai, mais Mme Blonville avait droit à une partie de l'engouement que l'on a dépensé pour tant d'autres.

Je n'ai pas assez d'espace à ma disposition pour dire ce que je pense de M. Emery Blonville. Cet artiste mérite un article spécial; je le lui consacrerai au plus tôt.

HENRI ROULLAUD.

JE CROIS EN DIEU

Le hasard, plus diabolique, en cette occurrence, que providentiel, a fait tomber dans mes mains la confession écrite d'un millionnaire mort très chrétiennement, muni des sacrements de l'Eglise, il y a quelques années, fort regretté de sa famille, et ayant emporté sous son tombeau de marbre blanc l'estime et la haute considération de tous ceux qui l'avaient connu.

Ce document a un mérite: la sincérité; c'est ce qui me décide à le publier sans en changer un iota.

"Je crois en Dieu!"

Qu'on ne s'en étonne pas; j'ai pour cela d'excellentes raisons.

Autrement, ce serait bien invraisemblable, et cela paraîtrait même ridicule à beaucoup de gens.

Il faut un certain courage pour faire un pareil aveu: "Je crois en Dieu!" à la veille du vingtième siècle.

Comme je suis certain que mes "excellentes raisons" sont de nature à confondre les athées les plus opiniâtres, j'estime qu'il est de mon devoir de les faire connaître.

Je prie celui qui recueillera cette confession après ma mort — mort qui aura été édifiante — d'en faire bon et profitable usage, et cela pour la plus grande gloire de Dieu et la plus grande confusion des méchants.

A l'heure où j'écris ces lignes, j'entre dans ma soixantième année.

Je suis heureux, bien portant, honoré, riche et influent.

Ma vie tient du roman; j'ai dépassé Rocambole; j'ai mieux réussi que Laccenaire; j'ai été plus adroit que le docteur Lapommerays, guillotiné un mercredi des cendres aux acclamations d'une foule de pierrots, d'arlequins, de débardeurs, de chienlits ivres d'une nuit de mardi gras.

La fortune ne sourit pas seulement aux audacieux; elle a souvent aussi des protégés parmi les pires greddins.

Mon succès le prouve.

J'ai débuté dans la vie, je puis dire dans les affaires, par un assassinat.

Voici comment la chose se fit, et sans la moindre préméditation, comme on va le voir.

J'avais... vingt ans pour tout patrimoine.

Bêtement, je gagnais cent cinquante francs par mois, en travaillant de huit heures du matin à sept heures du soir, chez un commissionnaire en marchandises, qui réalisait, bon an mal an, une centaine de mille francs.

Un soir, j'étais, mélancolique, sur les boulevards, rêvant à cette iniquité sociale, lorsqu'un froufrou cadencé me rappela aux suggestives réalités du trottoir.

Je me trouvais devant la porte d'un fameux restaurant de nuit, sorte de halle aux amours des quatre saisons.

Une jeune femme, qui descendait d'un fiacre, allait y entrer. Je m'étais arrêté, et, tout à fait inconscient, je lui barrais le passage.

— Montez-vous? me demanda-t-elle simplement.

Elle avait aux oreilles et au col des diamants qui me troublèrent la vue.

— Monter?...

— Souper, parbleu! Vous n'allez pas rester là comme un paratonnerre.

— Au fait, pourquoi pas?... Montons.

Je réfléchissais qu'ayant été payé le soir même déduction faite du prix de mon dîner et de quelques menues dépenses, j'avais en poche sept louis environ.

Quelle folie!...

Bas!... *Alea jacta est!*... Tant pis! Demain, sans le sou!...

Nous étions au bas de l'escalier.

-- Oh! vous savez, reprit-elle, ce n'est pas la faim, c'est pour faire connaissance que je vous propose de souper.

— En ce cas, répondis-je, comme je n'ai pas plus faim que vous, nous pourrions tout de même faire connaissance sans manger.

— Etes-vous sérieux?

— J'ai vingt ans, hélas!

— Gamin. Comme tu me plais, je t'invite à m'offrir à souper chez moi.

— A cinquante francs par tête, est-ce assez pour votre appétit?

— Appelle un cocher.

En route, elle me dit qu'après son dîner elle avait renvoyé sa bonne, qui lui avait fait une saleté. Nous allions être obligés de nous servir nous-mêmes; ce serait délicieux et amusant.

Elle était bavarde, cette belle fille; je ne pouvais placer un mot.

Elle me raconta son histoire; m'apprit qu'elle possédait un titre de rente sur l'État; plus de vingt-cinq mille francs de bijoux et une douzaine de billets de mille qu'elle se proposait de placer... sur la Ville de Paris.

Vers deux heures du matin, elle s'endormit.

Sa chemise entr'ouverte laissait voir, à la vague clarté d'une lampe-veilleuse, une gorge d'une ciselure exquise et blanche comme du lait.

Elle était vraiment troublante ainsi.

Il y avait là, sur la cheminée, un poignard qui me fit venir à l'esprit l'idée bien simple de tuer cette fille pour m'emparer de sa petite fortune.

Je ne réfléchis point longtemps.

Aussitôt pensé, aussitôt exécuté.

Plonger l'arme sous le sein gauche de la jolie et confiante dormeuse, ouvrir son armoire à glace, faire passer d'un coffret dans ma poche les douze mille francs et les bijoux, descendre doucement et d'un pas tranquille les trois étages, demander le cordon au concierge, sortir, allumer un cigare, rentrer chez moi, me coucher, dormir jusqu'à huit heures du matin, me lever, aller à mon bureau comme tous les jours, tout cela fut accompli sans le moindre tremblement de la main.

Les journaux du soir me durent une belle vente, car ils publièrent "tous les détails" du crime mystérieux de la chaussée d'Antin.

Ah! ce qu'ils étaient bien informés!... Quelques-uns annonçaient que l'assassin venait d'être arrêté.

Cependant je jugeai qu'il n'était pas prudent de garder les bijoux, dont la découverte pouvait tôt ou tard m'être funeste, et qu'il serait d'ailleurs fort dangereux d'essayer de les vendre. Je pris le parti de m'en défaire. Dans la soirée, je les abandonnai sur un banc de la gare Saint-Lazare.

Un pauvre diable qui les trouva, les croyant perdus sans doute par quelque voyageur trop pressé, se les appropriés.

Il fut arrêté, et, conséquence bien naturelle de son indécatesse, accusé du meurtre de ma victime.

Cependant, ayant pu fournir un alibi, il ne fut condamné qu'à trois ans de prison pour ce détournement.

A partir de ce jour heureux, tout me réussit.

L'argent du crime me porta bonheur.

Grâce à ce petit capital ramassé dans le sang d'une fille galante, et intelligemment converti en obligations de la Ville de Paris et du Crédit foncier, je pus, après être resté trois ans encore chez mon patron, qui m'avait augmenté de cinquante francs par mois, je pus, dis-je, monter une modeste maison de commission.

Je réalisai avec succès quelques opérations malpropres; je commis nombre d'indécatesse et même de ces détournements qui échappent, quand on sait s'y prendre, aux rigueurs des tribunaux.

A l'âge de vingt-huit ans, je me trouvais à la tête de deux cent mille francs qui ne devaient rien à personne.

Mon banquier, espèce d'ancien grand faiseur, pour ne pas dire voleur, émerveillé de mon intelligence, m'offrit sa fille unique avec un acte d'association.

Je liquidai ma maison de commission et je devins l'associé d'un gros financier.

Nos affaires prospéraient au-delà de nos prévisions. Nous avions de riches clients dans la haute noblesse et le clergé.

J'étais un clérical enragé et exemplaire.

Ce que je croyais en Dieu!... On ne saurait s'en faire une idée.

Nous fîmes sur des valeurs pieuses des opérations qui ruinèrent une quantité énorme d'honnêtes travailleurs, mais qui mirent deux millions dans nos coffres.

Le ciel était pour nous et avec nous.

Dieu protège évidemment ceux qui ont la foi.

Je devins un personnage influent, un capitaliste considérable, une puissance, une force, un souverain!...

Au moyen de quelques aumônes bien entendues, bien opportunes, je me fis une réputation de parfait humanitaire; je fus le bienfaiteur d'un tas de gens qui parlèrent assez haut pour dominer les criaileries de mes dupes.

Maintenant je laisserai à mon fils un magnifique patrimoine et un nom très honoré.

Ce que c'est que de croire en Dieu.

Est-il possible d'être athée quand tout vous sourit dans la vie?...

Il est certain que ceux qui sont heureux, ainsi que je l'ai toujours été, ne sauraient nier l'existence d'un Etre suprême, bon et juste.

J'ai la conviction qu'un bon nombre des individus qui croient en Dieu ont, pour cela, des raisons un peu semblables aux miennes.

On penserait peut-être qu'après une telle série de forfaits je redoute le lendemain de la mort. Il n'en est rien; je suis, au contraire, très rassuré sur la destinée de mon âme dans l'autre monde.

J'attends, avec la quiétude la plus complète, ma dernière heure, car je suis persuadé que Dieu, que je n'ai jamais manqué de prier matin et soir, et qui m'a toujours exaucé, m'accueillera au séjour des bien-

heureux, où je retrouverai mes nombreuses victimes, parmi lesquelles la fille, assassinée et purifiée par le baptême de sang, sera la première à intercéder pour moi auprès du Tout-Puissant Juge et Maître de l'univers.

La preuve que je n'ai à redouter aucun châtement pour mes crimes, c'est que, pas un instant, les remords n'ont hanté mon âme, et que mon sommeil a toujours été calme comme doit l'être le sommeil de l'innocence.

Je serais vraiment un monstre d'ingratitude doublé d'un idiot si je ne croyais pas en Dieu.

Aux mauvais esprits, je laisse l'exemple édifiant de ma conduite en ce monde, et j'emporte dans l'autre les bénédictions des gens pieux qui viendront pleurer et prier sur mon cercueil.

Et puis l'eau bénite lave tout, même les vieilles taches de sang.

Croire en Dieu ! ... Là est tout le secret du bonheur et de la fortune.

Un athée, à ma place, se serait fait prendre, puis guillotiner, et c'eût été bien fait.

Mieux vaut avoir le Ciel pour soi que contre soi.

Je termine en disant à ceux qui liront cette confession : Faites comme moi et croyez en Dieu.

Ainsi soit-il.

X..

Il est évident que ce millionnaire jouit à présent du bonheur éternel au séjour des élus. Néanmoins, il a, ce me semble, poussé un peu loin la croyance en Dieu.

EUGÈNE GAILLET.

UN JOLI PROCES ECCLESIASTIQUE

A PROPOS DE VIEUX PAPIERS

Tous les bibliophiles connaissent l'Œuvre des Vieux-Papiers dont le siège est à Langres, France. Fondée en 1869 par un pieux laïque, M. Charles Menne, elle a pour but la destruction et la conservation des papiers, des journaux, des brochures et des livres qu'elle peut se procurer. La destruction des "mauvais livres" et la conservation des "bons," cela s'entend.

Les œuvres complètes de Voltaire et de Rousseau sur lesquelles on peut mettre la main après le décès des notaires de campagne, les collections de journaux satiriques et de feuilletons péniblement rassemblés par des officiers en retraite, ne restent pas longtemps sur les rayons de l'Œuvre. Rapidement ils sont mis au pilon et deviennent de la pâte à papier. A cela, il n'y a que demi-mal. Mais, ce qui est profondément regrettable, c'est que l'Œuvre est entre les mains d'ultramontains convaincus, qui ont détruit depuis 25 ans un nombre incalculable d'ouvrages protestants, gallicans et Jansénistes. Si les *Réflexions morales sur*

le Nouveau Testament du P. Quesnel, si les *Instructions chrétiennes* de Singlin, et tant d'autres livres admirables, se font si rares, n'en cherchez pas bien loin la cause. Il y a à Langres, et ailleurs, des gens qui les pourchassent dans les bibliothèques des curés de village, et se font un mérite de les détruire. Ne négligeons aucune occasion de sauver les débris de ce Port-Royal éternellement condamné à Rome, mais absous au tribunal de Jésus-Christ auquel Pascal en appelait des iniquités romaines !

Les bons catholiques de Langres sont, d'ailleurs, doublés d'excellents commerçants. Ils ont le flair du bouquiniste, et une fois leurs rancunes satisfaites, tirent un parti admirable de ce que leur conscience ne leur défend pas de vendre. Manque-t-il à votre collection de la *Revue des Deux Mondes* un numéro introuvable des premières années, l'Œuvre des Vieux-Papiers l'a probablement déniché dans un grenier de château, et vous le céderez au plus juste prix. Cherchez-vous une de ces innombrables brochures élucubrées par les antiquaires provinciaux, et dont les érudits de marque savent tirer tant de profit, adressez-vous à Langres, au Directeur de l'Œuvre, maison Saint-Pierre, rue Sainte-Barbe. Il trouvera votre affaire. Et je ne suis pas bien sûr qu'en montrant patte blanche vous ne puissiez obtenir de ces messieurs quelque livre rare oublié sur les listes de l'*Index librorum prohibitorum*, mais ayant tous les titres voulus pour y figurer. La casuistique la plus élémentaire enseigne que ce qui n'est pas défendu est permis.

Les protestants ne sont pas mal vus à Langres, comme acheteurs, bien entendu. C'est ainsi que les vieux bréviaires de l'Eglise de France, remplacés dans le cours de ce siècle par ceux de Rome, se vendent fort cher aux Anglais, curieux, comme on sait, de choses liturgiques.

Les bénéfices de l'Œuvre des Vieux-Papiers paraissent être relativement importants, bien que les comptes ne soient pas publiés. L'œuvre est absolument autonome et privée, et les tentatives que l'autorité diocésaine a dirigé contre son indépendance ont été jusqu'ici repoussées avec succès.

En ce moment il y a une grande brouille entre l'évêque de Langres, Mgr Larue, prélat plutôt libéral, et M. Jules Perrin, ancien bâtonnier des avocats et directeur de l'Œuvre.

Au mois de décembre dernier, l'évêque, sans prévenir ni M. Perrin ni son comité, nommant d'office directeur de l'Œuvre, M. Garnier, supérieur du petit Séminaire, demanda au Comité en fonctions de se dissoudre et de remettre à l'évêché sa gestion. Les Vieux-Papiers refusèrent catégoriquement. "Alors, raconte M. Perrin dans la *Vérité*, Mgr Larue m'assigna devant le tribunal de Langres pour faire reconnaître ce que Sa Grandeur pensait être ses droits sur les Vieux-Papiers.

"Subissant, bien à regret, pareil procès, j'ai dû revendiquer, en justice, la complète brouille de notre œuvre ; et Monseigneur n'a ignoré ni le texte ni la portée de mes conclusions déposées au tribunal, et signifiées.

“Le jour était fixé pour les plaidoiries, lorsque j'ai reçu, signé de Monseigneur, le 1er février 1894, un désistement pur et simple tant de l'instance que de l'action, c'est-à-dire de la procédure comme du fond du droit. Je l'ai accepté, et l'affaire fut ainsi terminée.”

Les Vieux-Papiers n'étaient pas encore au bout de leurs peines. Le 20 février, les *Semaines Religieuses* de divers diocèses recevaient une communication de l'évêché de Langres, priant les intéressés d'adresser désormais tous livres, journaux, revues, papiers, etc... destinés à l'Œuvre des Vieux-Papiers, non plus à la maison Saint-Pierre, mais à M. l'abbé Garnier, supérieur du petit séminaire de Langres, nommé directeur par S. G. Mgr l'évêque.

Il est clair que Mgr Larue, ne se sentant pas de force à lutter devant les tribunaux civils avec le bâtonnier des avocats, a voulu masquer sa retraite en instituant une œuvre rivale. Les Vieux-Papiers protestent naturellement avec la dernière énergie contre cette manœuvre qui renouvelle par un moyen détourné et au mépris de droits reconnus par le fait du désistement d'action des prétentions qu'on croyait abandonnées.

Les Vieux-Papiers restent donc ce qu'ils étaient hier. Ils se drapent dans leur dignité offensée, et déclarent s'en tenir à l'exécution loyale d'un contrat judiciaire librement consenti. C'est leur droit et leur devoir. Ils rappellent qu'en avril 1893, ils ont envoyé au pape, par l'intermédiaire de Mgr Larue lui-même, quatre mille francs pour le Saint-Père !

Qui sait, c'est peut-être cette prospérité indiscrètement affichée qui a attiré sur les Vieux-Papiers le désagrément d'une concurrence épiscopale.

A. B. C.

VARIETES

CAUSERIE DE LA SEMAINE

Les ennemis et les jaloux de la France vont essayer de faire croire à une terreur qui existe seulement dans leurs imaginations. Paris n'a cessé d'être la plus habitable de toutes les villes, et comme le carême est fort écourté cette année-ci, on se dépêche de s'amuser, on jouit autant qu'on peut de la saison. Vraiment la bombe et les anarchistes n'occupent même pas les conversations. On était bien plus curieux avant-hier de savoir sur qui s'étaient portées les voix académiques, que de s'informer si une nouvelle bombe avait fait de nouvelles victimes. Le favori du jour n'était pas le sombre Henry ; c'était l'exquis poète José Maria de Hérédia. Cette crânerie n'est pas légèreté, mais sagesse et tranquillité de force. Ces Parisiens sont les mêmes qui, le dimanche, en 1871, pendant le siège, conduisaient leurs enfants sur les fortifications pour voir tomber les obus.

La seule nouveauté que nous ayons apprise ces jours-ci, c'est que les anarchistes ne vivent pas en solitaires, mais dans un parti organisé. Les prédi-

cateurs de la doctrine sont une bande d'internationaux qui trouvent la France sur leur chemin quand ils passent de Barcelone à Londres. Ils ont des affiliés en Italie et dans toute l'Allemagne. Il serait plus aisé de se débarrasser d'eux que de l'influenza, si seulement on voulait s'entendre et opérer avec ensemble.

Nous avons connu des jours — ils sont tout voisins — où l'anarchie était chez nous une mauvaise comédie. Un déclassé réunissait quelques jeunes gens à l'arrière salle d'un cabaret, et il leur exposait, à sa façon, les doctrines du nihilisme ; puis, secrètement, il se rendait à la Préfecture de Police et disait à la Sûreté :

— Il y a dans mon quartier un groupe anarchiste important. Donnez-moi deux cents francs par mois et je vous tiendrai au courant de toutes ses démarches.

Il se trouva des préfets pour accepter cette combinaison. Ils estimaient que par cet artifice — dont ils n'étaient pas dupes — ils sembleraient bien informés. Ce système avait pourtant, entre autres inconvénients, ce vice grave : le jour où l'on cassa aux gages les indicateurs anarchistes, le mouvement était créé. Une fois de plus on avait follement agi en jouant avec le feu.

Il y a deux ans, un médecin et un avocat qui, l'un et l'autre, avaient eu l'occasion de prêter à un anarchiste militant l'assistance de leur art, me menèrent chez lui pour y déjeuner ; c'était le fameux crémier de la rue Joquelet, Constant Martin. J'avoue que j'interrogeai cet homme avec curiosité. Il m'a laissé l'impression d'une brute rêveuse ; — une brute, car il approuvait toutes les férocités de la propagande par le fait ; un rêveur, car les plus chimériques idées du *Contrat social* bourdonnaient dans sa tête comme un essaim de frelons dans une ruche. Il avait la superstition de *l'homme de la nature*. Il racontait gravement que la loi avait tout corrompu. Il revenait sans cesse à cette phrase, qui semblait comme le *leit motiv* de toutes ses divagations :

— Un enfant naît sur la terre. Il ne connaît pas les contrats de propriété, les usurpations commises avant sa naissance. La place sur laquelle sa mère l'a déposé doit lui appartenir.

Dans un coin de la crémérie, il y avait une forme affaissée. C'était la femme d'un compagnon italien arrêté quelques jours avant et reconduit à la frontière. Cette femme, errante et sans logis, était venue tomber là. Elle attendait qu'on eût quêté parmi les compagnons de quoi lui payer son voyage. Elle avait au sein un enfant qui tétait. Le lait ne venait pas, mais les larmes ruisselaient sur ce vagissant paquet de linges.

Je donnai mon obole à cette malheureuse, comme les autres. Et je pensais :

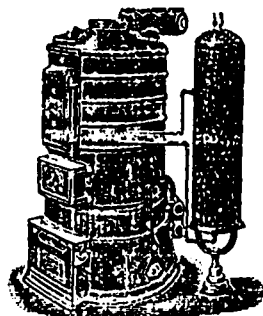
— Oui, il faut déraciner, même avec le feu et le fer, la mauvaise plante de haine. Mais l'effort sera vain, si, dans le champ de la souffrance humaine, nous ne semons pas l'amour.

FUMEZ LE CIGARE
BLACKSTONE

ARCHAMBAULT

Photographie Artistique

1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
Spécialité de portraits grandeur nature au pastel



HERM. ROY,
PLOMBIER,

Poser d'Appareils à Gaz, à Eau
Chaud et à Vapeur, haute et
basse pression.

Spécialité pour le Chauffage,

Toutes commandes exécutées avec soin,
promptitude et à bas prix.

357 Avenue LAVAL,
MONTREAL.

Bonnes références données.

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS,

Chambres 613 et 614, Bâtisse de la
New York Life, 11 Place d'Armes,
Montreal.

MM. B. font la collection.

Chas. S. Burroughs. W. Herbert Burroughs.

J. BTE. DUBOIS

PROFESSEUR DE

Solfège et Violoncelle
RUE CRAIG No. 292.



COGNAC Vve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Médaille d'or à l'Exposition Internationale
d'Hygiène de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur,
sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les malades. En vente chez tous les princi-
paux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generale pour le Canada,

516 RUE ST. PAUL, MONTREAL

19-22

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a
prompt answer and an honest opinion, write to
MUNN & CO., who have had nearly fifty years'
experience in the patent business. Communica-
tions strictly confidential. A Handbook of In-
formation concerning Patents and how to ob-
tain them sent free. Also a catalogue of mecha-
nical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive
special notice in the Scientific American, and
thus are brought widely before the public with-
out cost to the inventor. This splendid paper,
issued weekly, elegantly illustrated, has by far the
largest circulation of any scientific work in the
world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single
copies, 25 cents. Every number contains beau-
tiful plates, in colors, and photographs of new
houses, with plans, enabling builders to absorb the
latest designs and secure contracts. Address
MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBD MADAIRE.

À Montréal..... \$3 50
Hors de Montréal..... 3 00
En France..... 20 francs

A. FILIATREULT,
Directeur-Gérant.

312 rue Craig
Boîte Postale 324.

Téléphone 6326

FUMEZ LE CIGARE
LITTLE BUCK

FUMEZ LE CIGARE

LITTLE BUCK

The Pomeroy

Duplex Duplicator

Procédé Patron (Stencil) pour reproduire l'écriture ou
la calligraphie, simple, facile, peu coûteux, économise les
comptes d'impression et assure la discrétion.

Demandez les Circulaires,

MORTON, PHILLIPS & CIE.

: FABRICANTS : DE : LIVRES : BLANCS, :

PAPETIERS ET IMPRIMEURS,

Nos. 1755 et 1757 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU, VIE ET MARINE

Membre au Fire Underwriters' Association

Directeur au Board of the Montreal Fire Insurance Brokers
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

| | |
|-------------------------------|--------------|
| CAPITAL..... | \$ 15,000,00 |
| FONDS INVESTIS..... | 52,053,71 |
| FONDS INVESTIS EN CANADA..... | 4,599,75 |
| REVENU ANNUEL..... | 12,000,000 |

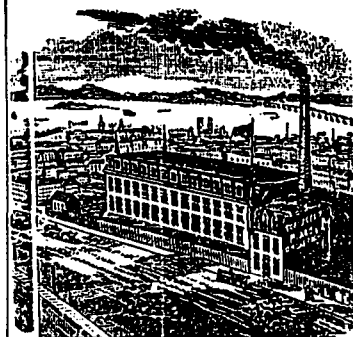
M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en le plaçant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt et libéral règlement : à l'assureur dans le plus bref délai.

Bureau—No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.

Bell Telephone No. 318

THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS,

CARRÉS

ET A QUEUE

214 Rue Papineau,
MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tous l'intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons.

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

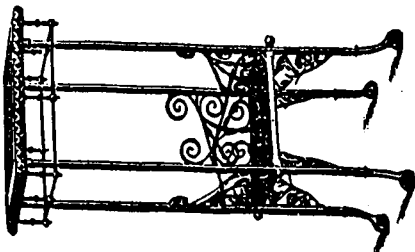
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes faits sur commandes, aussi en main un immense stock de meubles de toutes sortes à des prix très modérés.



FUMEZ LE CIGARE

BLACKSTONE

LE SUN, Compagnie d'Assurance sur la Vie DU CANADA.

1892 - PROGRES ET PROSPERITE. -

Les Resultats de l'Accroissement d'une Année.

Items du rapport de l'année 1892.

| | |
|---|-----------------|
| Assurance sur la vie en force le 1er Janvier 1893..... | \$23,901,046.64 |
| Augmentation sur l'année précédente..... | 4,404,084.80 |
| Nouvelles propositions reçues en 1892..... | 8,500,457.10 |
| Augmentation sur 1891..... | 2,604,035.50 |
| Revenus pour l'année finissant le 31 Dec. 1892..... | 1,134,807.61 |
| Augmentation sur 1891..... | 214,603.04 |
| Actif au 31 Décembre 1892..... | 3,403,700.88 |
| Augmentation sur 1891..... | 518,129.44 |
| Réserve pour la sécurité des porteurs de police..... | 2088,320.28 |
| Augmentation sur 1891..... | 507,477.30 |
| Surplus au-dessus de tout engagement, excepté le Capital-Actions..... | 307,423.77 |
| Surplus au-dessus de tout engagement, et du Capital-Actions..... | 244,028.77 |
| Reclamations après décès durant 1892..... | 151,528.38 |
| Diminution sur 1891..... | 16,537.72 |



T. B. MACAULAY, Secrétaire. IRA B. THAYER, Sur. des Agences. R. MACAULAY, Président.